



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

Alpes-Vaucluse



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration préliminaire au CTT du 30 mars sur le projet de service de l'uemo d'Avignon

M le Président du comité technique territorial

Ce comité technique se tient dans un contexte politique et social marqué par la volonté aveugle du gouvernement d'imposer brutalement des réformes libérales par le truchement de mesures d'austérité. Les personnels ont démontré par leur implication dans la grève du 22 mars leur attachement à un service public vecteur d'égalité sociale et de protection des citoyens les plus fragiles et ce, sur l'ensemble du territoire.

Le projet de loi de programmation de la justice va dans le même sens. C'est pourquoi le SNPES/PJJ/FSU s'associe ce jour aux nombreuses organisations et rassemblements des acteurs du monde de la justice. C'est aujourd'hui une journée dénommée Justice morte et il nous paraît totalement incongru de siéger à ce comité technique.

Par ailleurs, le vernis du dialogue social que la DPJJ propose est proprement scandaleux. Alors que la loi de programmation justice devrait normalement être présentée le 29 mai devant l'assemblée nationale, nous ne pouvons que constater qu'à aucun moment la concertation avec les organisations syndicales n'a été envisagée pour permettre un dialogue constructif et respectueux. La convocation à marche forcée du comité technique central le 27 mars révèle la volonté de la DPJJ d'aller vite et de ne pas tenir compte des positions des syndicats.

Alors que nous vivons une période dramatique d'incarcération record des mineurs et une aggravation des peines à l'encontre des mineurs, notamment sur notre territoire, le projet de loi telle qu'il est soumis aujourd'hui aux syndicats consacre une profonde transformation de notre institution qui vient renforcer les politiques répressives à l'oeuvre depuis plusieurs décennies et assoit l'enfermement comme modalité prioritaire. En outre, aucun moyen supplémentaire n'est prévu pour améliorer réellement les conditions d'intervention et de travail des milieux ouverts.

Pour toutes ces raisons, le SNPES Alpes/Vaucluse ne siègera pas ce jour à ce CTT et appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser pour s'opposer aux projets destructeurs du gouvernement contre les services publics et plus particulièrement le service public d'éducation de la justice.

Avignon, le 30 mars 2018